

Non à la dérégulation des pesticides !

Pétition au Gouvernement français, à la Commission européenne et aux eurodéputés pour stopper la dérégulation des pesticides.

Sous influence des lobbys de l'agrochimie, la Commission européenne s'apprête à modifier la loi pour accorder **des autorisations à vie aux pesticides tueurs d'abeilles**.

Si l'omnibus sur la sécurité des aliments – un paquet de **mesures de dérégulation** des pesticides – est adopté, les autorités sanitaires des pays européens seraient **contraintes d'ignorer les nouvelles découvertes scientifiques démontrant les effets réels des pesticides sur l'environnement ou la santé**. Ce savoir indispensable permet aujourd'hui aux États membres d'interdire des produits dangereux pour protéger la nature et la santé de leurs citoyens.

Concrètement, les pays européens devront laisser à la Commission le pouvoir de décider d'une interdiction à l'échelle de l'Union européenne. Une centralisation qui risque de se traduire dans les faits par l'absence d'interdiction, même lorsqu'un danger avéré est identifié.

Des dizaines de substances toxiques pourraient être commercialisées pendant des décennies, sans qu'il soit possible d'en réévaluer la toxicité réelle et les ravages sur les écosystèmes et la santé.

Aujourd'hui, selon le règlement européen 1107/2009, les substances actives des pesticides doivent être réexaminées tous les 10 à 15 ans : un garde-fou imparfait mais indispensable qui a déjà permis d'interdire une vingtaine de substances dangereuses comme l'imidaclopride, un néonicotinoïde tueur d'abeilles ou le Chlorpyrifos, associé à l'altération du développement du cerveau chez les enfants.

Ce nouveau torpillage du droit et de la science n'arrive pas par hasard : il vise précisément à déconstruire les bases juridiques que les scientifiques, les agriculteurs et les associations mobilisent depuis des années pour obtenir des victoires salutaires pour le Vivant.

Il ne s'agit pas d'une simplification. **C'est un démantèlement méthodique des lois qui protègent encore le Vivant et les citoyens, et un affaiblissement considérable du principe de précaution.**

NOUS DEMANDONS solennellement :

1. **Au gouvernement français, qu'il s'oppose fermement à la dérégulation de l'autorisation des pesticides et à l'adoption de l'omnibus sur la sécurité des aliments**, qui démantèle notre cadre sanitaire et n'apporte strictement aucune garantie pour la biodiversité et les citoyens ;
2. **À la Commission européenne, de retirer immédiatement les dispositions de l'omnibus** qui instaurent des autorisations illimitées de pesticides et empêchent la prise en compte des avancées de la science indépendante ;
3. **Aux eurodéputés, de rejeter tout texte visant à priver les États membres de leur capacité propre à protéger le Vivant sur leur territoire.**

Nous exigeons que l'Union européenne et les États membres fondent leurs décisions sur les connaissances scientifiques les plus actuelles et non sur les besoins techniques des fabricants de pesticides.

45 668 ont signé. Passons à 50 000

<https://mobilisation.pollinis.org/non-autorisations-illimitees>



Nous garantissons une totale confidentialité de vos données personnelles.

Cette pétition est soutenue par des citoyens du monde entier, convaincus qu'il faut agir pour stopper l'extinction des abeilles et autres insectes pollinisateurs dont dépendent l'ensemble de la biodiversité, notre alimentation et notre santé.

POLLINIS
STOPPONS L'EXTINCTION DES POLLINISATEURS

Les données enregistrées sur ce formulaire font l'objet d'un traitement informatique réalisé par l'association POLLINIS, dans le respect du Règlement général (UE) 2016/679 sur la Protection des données. Vous pouvez à tout moment exercer vos droits d'accès, de modification, de rectification, d'opposition, de limitation ou d'effacement sur simple demande à l'adresse contact@pollinis.org. Les données vous concernant ne seront pas conservées en cas d'inactivité de votre part pendant plus de 48 mois. Si vous estimez que POLLINIS n'a pas correctement protégé vos données, vous pouvez exercer votre droit de réclamation auprès de la Commission nationale informatique et libertés, 3 Place de Fontenoy – TSA 80715 – 75334 PARIS CEDEX 07. POLLINIS est un mouvement citoyen européen, indépendant, à but non lucratif, qui milite auprès des responsables politiques et des institutions européennes pour accélérer – en Europe et dans le monde – le passage à une agriculture durable, respectueuse de l'environnement et des pollinisateurs dont elle dépend. POLLINIS repose entièrement sur les dons de citoyens engagés comme vous dans ce combat vital pour l'avenir de l'agriculture et de la planète, et ne reçoit aucun financement de gouvernements ou d'organisations professionnelles pour pouvoir conserver une parfaite indépendance vis-à-vis de tout pouvoir économique ou politique. Si les dons récoltés dépassent l'objectif fixé, ils seront utilisés pour financer d'autres actions en faveur des pollinisateurs et de la biodiversité. POLLINIS vous tiendra informé des avancées et des suites de cette campagne, ou d'autres campagnes de POLLINIS qui lui sont reliées. Si à tout moment vous souhaitez vous désinscrire de notre liste de diffusion, il vous suffira d'envoyer un e-mail à contact@pollinis.org en mentionnant «Désinscription» comme objet de votre message. Si vous souhaitez davantage d'informations sur cette action ou sur POLLINIS, vous pouvez visiter le site Internet www.pollinis.org ou nous écrire à contact@pollinis.org.